

GARAGE GOUY
4 RUE DU DREZEGUY

44740 BATZ SUR MER
Tél.: 02 40 23 57 16

Fax :
E-mail : garagegouy@hotmail.com

Capital : 10 000€ Euros
RCS 848024089 SAINT NAZAIRE
SIRET 848024089
APE 4520A
TVA intracommunautaire : FR26 848024089



M. SEMICHON LOUIS
7 ALLEE DES STERNES

44350 GUERANDE

PAGE 1

FACTURE N° 2024000595 DU 19/04/2024 - Ets 01 COMPTE N° 901755 O.P.N° 11028

N° SINISTRE N° POLICE ASSURANCE EXPERT DATE EXPERTISE MISE A DISPOSITION

MARQUE PEUGEOT MODÈLE 508 TYPE N° SÉRIE VF38D5GZMGL021248 PUIS

GENRE ENERGIE ES COULEUR PEINTURE 1^{re} MISE EN C. 03/06/2016 IMMATRICULATION EC-879-TT K.M. COMPTEUR 40683

CT.	DESIGNATION	TEMPS/QTÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TAUX REMISE *	PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.
Date des travaux : 19/04/2024						
2	14 ENTRETIEN VIDANGE 0W30 (max 5L)	1.00	100.00		100.00	100.00
	M1 Main d'oeuvre mécanique Tx 1					
	0W30 HUILE MOTEUR 0W30 AU L					
	JOINT JOINT DE VIDANGE					
VIDANGE MOTEUR, REMPLACE JOINT CONTROLE NIVEAUX ET ECLAIRAGE CONTROLE PRESSIONS ET ETAT PNEUS, REMPLACEMENT FILTRE A HUILE						
2	FILTL358A FILTRE A HUILE	1.00	20.23		20.23	20.23
2	M1 REMPLACEMENT FILTRE HABITACLE	0.25	48.00		48.00	12.00
2	ISFLICF5058 FILTRE D'HABITACLE ISOTECH ANTI ODEUR	1.00	34.21		34.21	34.21
2	NETD NETTOYANT DEGRAISSANT- DOSE	1.00	0.83		0.83	0.83
2	RECYCLAGE DECHETS		1.00			1.00

OBSERVATIONS :
- 2 PNEUS AV A REMPLACER (235/45R18 98V-PNEUS NEIGE MONTE SUR VEHICULE)

PAYÉ

Facturation établie au temps passé
RC-GROUPAMA Guérande , 8 rue Alphonse Daudet, 44350 Guérande

CT.	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL NET H.T.	TOTAL T.V.A.	TOTAL A PAYER
2	168.27	20.00	33.65	168.27	33.65	201.92

Payable le : 19/04/2024

PAIEMENT : Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture d'un client professionnel entrainera de plein droit l'application d'une pénalité égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, en vigueur à la date de l'échéance portée sur la facture et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à quarante (40) euros conformément aux dispositions de l'article D.441-5 du Code de Commerce.

A JOINDRE AU REGLEMENT